

Chapitre II : CARACTERISTIQUES DU RESEAU

	Page
<u>1- RESSOURCES</u>	14
1.1 Captages de Grand Journal	14
1.2 Captage de Chêne	16
1.3 Captage de Fontaine Froide	17
<u>2- PATRIMOINE</u>	18
2.1 Caractéristiques des canalisations	18
2.2 Caractéristiques des stockages	21
2.3 Eléments du réseau	25
<u>3- CARTOGRAPHIE DU RESEAU</u>	28
<u>4- FONCTIONNEMENT DU RESEAU</u>	29

1- RESSOURCES

La commune de La Combe de Lancey dispose, pour son alimentation en eau potable, de trois ressources : les captages de « Grand Journal », le captage du « Chêne » et le captage de « Fontaine Froide ».

1.1 CAPTAGES DE GRAND JOURNAL

Les captages de Grand Journal est un ouvrage permettant de capter 4 ressources : la source de Bois Inférieur, de Bois Supérieur, de Troux et une source inconnue. Ils sont situés en zone boisée sur le versant nord de la montagne de Mont Morel, en rive gauche du ruisseau de La Combe de Lancey.

Le rapport géologique sur la protection sanitaire de captages d'eau potable – Sources de Bois et Troux, réalisé par M. GIBERGY en mars 1987, précise le contexte hydrogéologique : « L'ensemble du secteur est occupé par des formations d'origine glaciaire. Les formations rencontrées sur les lieux montrent de gros blocs donnant dans le détail une topographie tourmentée [...]. Leur présence peut être accompagnée d'une matrice terreuse sablo-argileuse ou, au contraire, la coalescence des blocs est libre et laisse ouverts de nombreux espaces vides. Le cheminement des écoulements souterrains semble se faire à la faveur de gouttières de drainage constituées par des accumulations préférentielles de galets, graviers et gravillons lessivés [...]. On peut observer en outre des affleurements de quelques mètres carrés d'argile fine, compacte, de teinte grise, d'argile glaciaire constituant un niveau particulièrement imperméable. La présence en surface d'un sol de forêt provenant de la décomposition d'espèces variées [...] est un facteur favorable à la filtration des eaux de ruissellement. L'existence en revanche de zones à gros blocs, peu liés entre eux par des matériaux fins donc filtrants peut être à l'origine de pollutions au cas où une cause quelconque se manifesterait en ces points. »

La zone de captages de Grand Journal est exploitée par le syndicat intercommunal des eaux de Saint Jean le Vieux et La Combe de Lancey.

La zone fait aujourd'hui l'objet d'une nouvelle procédure de mise en place de périmètres de protection. Une déclaration d'utilité publique a déjà été rédigée, le 14 septembre 1989 (arrêté préfectoral n°89-4060).

La description des captages a été effectuée lors de la réalisation du diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable, en 2002.

Captage de la source de Bois Inférieur :

« Il est implanté sur les parcelles section D n°17 appartenant à la commune. L'altitude de ce captage est proche de 900 mètres. Ce captage dispose d'un périmètre de protection immédiat matérialisé par une clôture en bon état. Il s'agit d'un ouvrage maçonné, datant probablement de 1939, comprenant deux compartiments d'approximativement 0,5 m³ chacun. Le compartiment amont reçoit un drainage des eaux de la source de Bois Inférieur par le biais d'un drain rectangulaire, et deux arrivées de plus faible diamètre (60 mm) provenant des sources de Bois Supérieur et Troux. La chambre avale comprend un trop plein et un départ vers le réservoir du Bousant. L'ensemble de l'ouvrage est dans un état satisfaisant, seule la porte, qui dispose d'une serrure de sécurité, mérite un entretien plus soigné. »



Captage de la source de Bois Inférieur

Captage de la source de Bois Supérieur :

« La parcelle sur laquelle est implanté l'ouvrage est cadastrée section D n°619. elle appartient en pleine propriété à la commune de La Combe de Lancey. Ce captage est en zone boisée à une altitude d'environ 930 mètres. Il est protégé par un périmètre de protection immédiat matérialisé par une clôture. L'ouvrage est assez profond (au moins deux mètres) mais de petite dimension. Il comprend un seul drain. Le génie civil n'appelle pas de commentaires particuliers hormis la porte sans serrure dont les charnières sont en mauvais état. Le départ de l'eau vers l'ouvrage de Bois Inférieur se fait via une conduite crépinée. »

Captage de la source de Troux :

« Il est situé sur le même versant du Mont Morel, sur la parcelle cadastrée section D n°620. Il s'agit d'une petite chambre de captage assez semblable à l'ouvrage de Bois Supérieur et située à une altitude proche de 950 mètres. L'eau est recueillie grâce à un drain rectangulaire apparemment en ciment. Une canalisation de petit diamètre sans crépine permet l'écoulement de l'eau vers l'ouvrage de Bois Inférieur. Le périmètre de protection immédiat est clairement matérialisé par une clôture bien entretenue. La porte de cet ouvrage présente elle aussi des faiblesses au niveau des charnières qui mériterait son remplacement par un équipement plus solide disposant en outre d'une serrure de sécurité. »

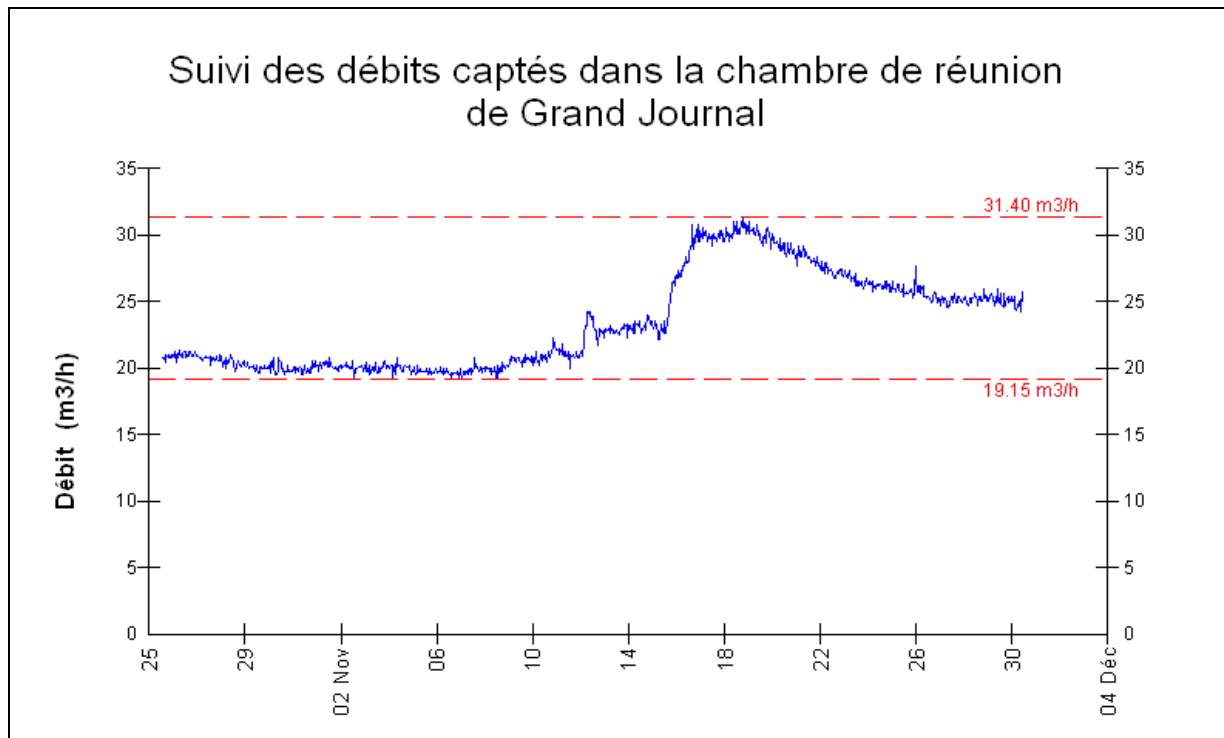
La quatrième source a été découverte récemment. Elle se rejette également dans le captage de la source de Bois inférieur.

Le drain n'est pas connu. Un regard permet le raccordement du drain à la canalisation descendant du captage de Bois supérieur.

Le S.I.E. de St Jean le Vieux et La Combe de Lancey a mis en place, dans le cadre de la reprise des périmètres de protection, le suivi des 4 ressources.

Les volumes prélevés sur les captages de manière indépendante ne sont pas connus. Un suivi de la ressource globale, au niveau de la chambre de réunion (Bois inférieur), a été mis en place fin 2010.

Ces débits ne tiennent pas compte de la totalité de la ressource de TROUX. En effet cette dernière a été déviée car elle semble présenter des problèmes ponctuels de qualité bactériologique.



1.2 CAPTAGE DU CHENE

Le captage du Chêne se trouve en amont du hameau du Mas Jullien, à une altitude proche de 850 m. Il est implanté sur la parcelle communale n°210 section B.

Une clôture délimite le périmètre immédiat dans lequel se trouve un petit bâtiment. Le captage a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 1992 (arrêté préfectoral n°92-3188).

Le génie civil n'appelle pas de commentaire, il est en bon état. L'ouvrage est composé d'un compartiment pied sec et un bassin. Ce dernier est alimenté par un drain de 100 mm.

Le captage alimente le réservoir du Chêne.

Lors de la réalisation du diagnostic, le débit avait été jaugé à 2,5 l/s le 15 mai 2002.

1.3 CAPTAGE DE FONTAINE FROIDE

Le captage de Fontaine Froide se trouve à environ 850 m d'altitude, en amont du hameau du Mas Jullien. Il est composé de deux ouvrages.

Le captage date des années 1952 et a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 1992 (arrêté préfectoral n°92-3188). Le périmètre de protection est clôturé.

L'ouvrage le plus haut est composé d'un bassin d'environ 250 litres alimenté par un drain de diamètre 300 mm. Il alimente l'ouvrage du bas via une canalisation de 80 mm. Un trop plein est présent. Le génie civil est en bon état, cependant la porte est en mauvais état et ne possède pas de serrure de sécurité.

L'ouvrage suivant est composé d'un compartiment pied sec et d'un bassin d'environ 1,5 m³. Il est alimenté par l'ouvrage du haut et par un drain de diamètre 300 mm. Il alimente le réservoir du Chêne via une canalisation de 80 mm, sans crépine. Le génie civil est en bon état, cependant la porte est en mauvais état et ne possède pas de serrure de sécurité.

Le captage alimente le réservoir du Chêne.

Lors de la réalisation du diagnostic, le débit avait été jaugé au niveau de l'ouvrage du bas à 3,3 l/s pour l'arrivée du haut et 4,9 l/s pour le drain, le 15 mai 2002.

2- PATRIMOINE

2.1 CARACTERISTIQUES DES CANALISATIONS

Réseau de La Combe de Lancey

NATURE	DIAMETRE (mm)	FONCTION	LINEAIRE (m)	POURCENTAGE (%)
PVC	80	Adduction	414	26,8
FIBROCIMENT	80	Adduction	444	28,7
FIBROCIMENT	60	Adduction	688	44,5
TOTAL		Adduction	1 546	100

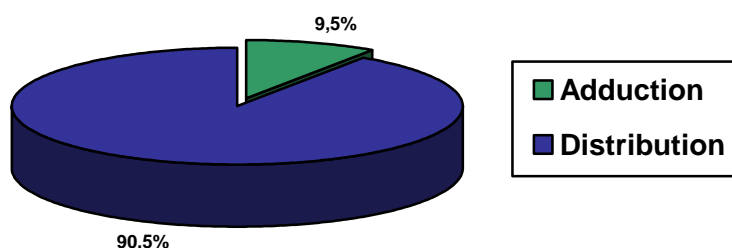
NATURE	DIAMETRE (mm)	FONCTION	LINEAIRE (m)	POURCENTAGE (%)
FONTE	100	Distribution	1 361	9,2
FONTE	60	Distribution	2 144	14,5
FIBROCIMENT	100	Distribution	3 053	20,7
FIBROCIMENT	80	Distribution	2 424	16,4
FIBROCIMENT	60	Distribution	4 007	27,1
FIBROCIMENT	40	Distribution	737	5
FIBROCIMENT	27	Distribution	147	1
FIBROCIMENT	20	Distribution	32	0,2
PVC	63	Distribution	198	1,3
PVC	32	Distribution	114	0,8
PEHD	40	Distribution	144	1
Plomb	32	Distribution	32	0,2
INCONNU	-	Distribution	378	22,6
TOTAL		Distribution	14 771	100,0

➤ Répartition par fonction du réseau d'eau potable

FONCTION	LINEAIRE (m)	POURCENTAGE (%)
Adduction	1 546	9,5
Distribution	14 771	90,5
TOTAL	16 317	100,0

Le linéaire global de canalisations est d'environ 16,3 km dont 14.8 km de canalisations de distribution.

Répartition par fonction du réseau d'eau potable

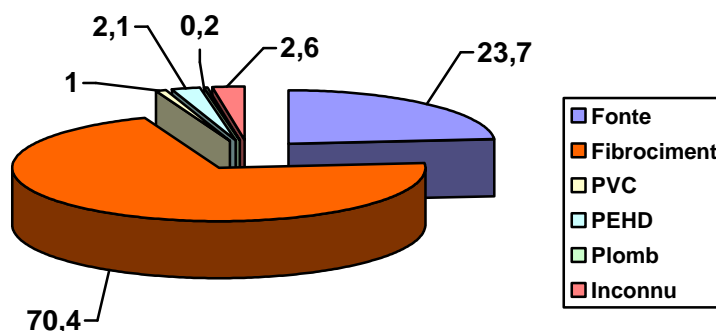


Le réseau est très majoritairement un réseau de distribution.

➤ Classement par matériaux du réseau de distribution

MATERIAUX	FONCTION	LINEAIRE (m)	POURCENTAGE (%)
Fonte	Distribution	3 505	23,7
Fibrociment	Distribution	10 400	70,4
PVC	Distribution	312	1
PEHD	Distribution	144	2,1
Plomb	Distribution	32	0,2
Inconnu	Distribution	378	2,6
TOTAL		14 771	100,0

Répartition par matériaux du réseau de distribution



Le réseau de distribution est constitué en majorité de fibrociment.

Descriptif des matériaux utilisés :

☞ La fonte :

Ce type de matériau présente de très bonnes propriétés mécaniques (solidité, souplesse...) et une forte résistance au poinçonnement. Il s'agit d'un matériau facilement

délectable qui, de plus, est résistant dans le temps. En revanche, il est assez coûteux et lourd à transporter.

🔗 Le PVC:

Matériau moins coûteux que la fonte, moins lourd, plus facile à mettre en œuvre, le PVC présente en revanche une fragilité mécanique ainsi qu'une faible résistance aux rayons ultraviolets. Par ailleurs, il n'existe que peu de connaissance sur son vieillissement dans le temps.

A noter: Le PVC, ainsi d'ailleurs que le PEHD (matériaux constituant la majorité des branchements) ont une caractéristique commune qui est leur caractère absorbeur de bruit qui handicape la recherche de fuite par inspection vibratoire.

🔗 Le Fibrociment (FC ou amiante ciment AC ou Eternit ET) :

Les conduites en fibrociment sont fabriquées par enroulement continu et compression de couches minces d'un mélange homogène comprenant du ciment, de l'amiante en fibres et de l'eau.

Ces conduites sont fragiles, elles ont peu de propriétés mécaniques ; elles ne résistent pas à des flexions, des mouvements de terrain, des distorsions, à l'écrasement.

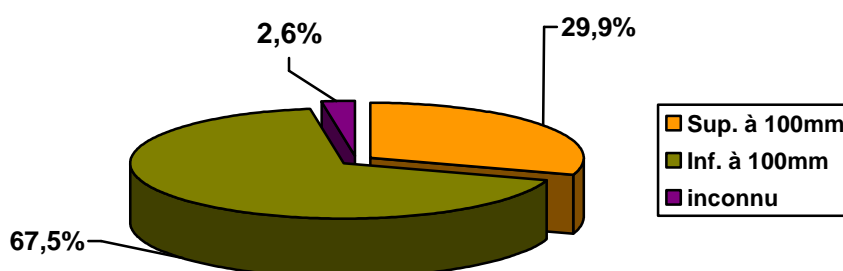
Ce type de matériau ne présente pas de danger pour la consommation de l'eau potable mais il est important de prendre des mesures de sécurité lorsqu'il doit être coupé durant des travaux.

Bien que la pose de canalisations en fibrociment soit maintenant interdite, les conduites existantes peuvent être conservées.

➤ **Classement par diamètre des canalisations du réseau de distribution**

DIAMETRE	LINEAIRE (m)	POURCENTAGE (%)
Supérieur à 100 mm	4 414	29,9
Inférieur ou égal à 100 mm	9 979	67,5
Inconnu	378	2,6
TOTAL	14 771	100

Répartition par diamètre du réseau de distribution



Seulement 29,9% du linéaire du réseau de distribution a un diamètre supérieur à 100 mm.

2.2 CARACTERISTIQUES DES STOCKAGES

NOM	CAPACITÉ TOTALE (m ³)	VOLUME RÉSERVE INCENDIE (m ³)	Altitude (distribution en m)
Réservoir du Boussant	150	120	890
Réservoir du Chêne	100	58	790
Réservoir de Petit Château	100	50	640

➤ Réservoir du Boussant

Le réservoir du Boussant se situe sur la commune de La Combe de Lancey, en amont du hameau du même nom. L'accès se fait par la route départementale D 280 j.

L'ouvrage se compose d'une seule cuve de 150 m³ qui est semi-enterrée. L'entrée se fait par une porte équipée d'une serrure à mi-hauteur de la chambre de vanne.

Une échelle permet d'accéder aux conduites.

L'ouvrage ne possède pas de détection d'intrusion et n'est pas électrifié.

Ce réservoir est alimenté par les captages de Grand Journal.

Le réservoir distribue alors de l'eau mélangée provenant des 4 sources de Troux, Bois supérieur, Bois inférieur et la source non répertoriée.

La canalisation d'adduction est en fibrociment de diamètre 60 mm. Un robinet altimétrique permet de maintenir plein le réservoir tout en limitant au maximum les prélèvements de la ressource.

L'eau ne subit aucun traitement.

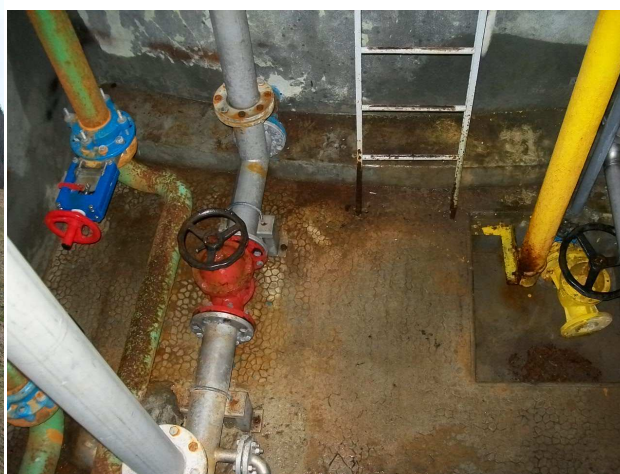
L'ouvrage compte un départ en distribution. Il permet de desservir le hameau du Boussant et quelques habitations sur Mas Jullien. Il permet également d'alimenter le réservoir du Chêne (et donc celui de Petit Château).

L'eau n'est pas traitée.

D'une manière générale, ce réservoir est en bon état et bien entretenu. L'altitude est de 890m.

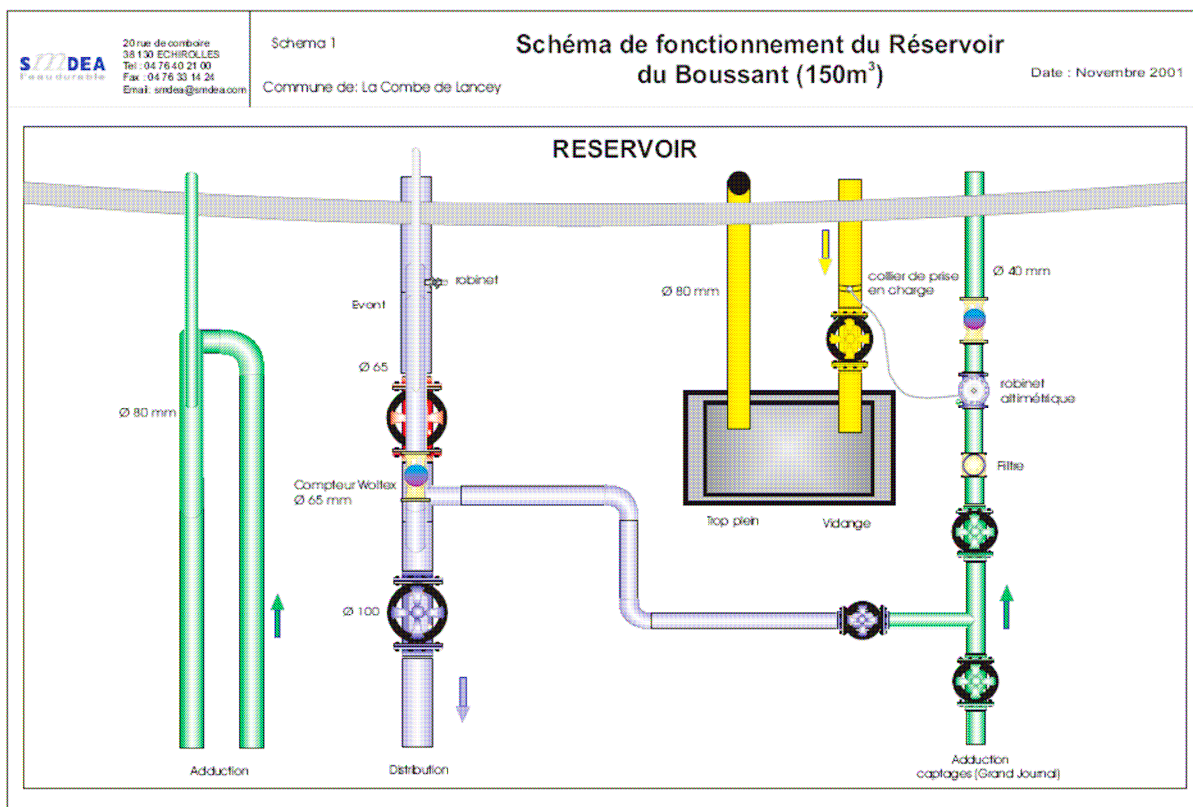


Vue extérieure



Chambre de vanne

Réservoir du Boussant



Chambre de vanne du Bousant - Extrait du diagnostic d'AEP

➤ Réservoir du Chêne

Le réservoir du Chêne se situe en amont du hameau du Mas Jullien. Il se trouve à une altitude proche de 790 m.

Il est alimenté directement par les captages de Fontaine Froide et du Chêne ainsi que par le réservoir du Bousant.

Sa capacité est de 100 m³ et possède une réserve incendie d'environ 58 m³.

Le réservoir du Chêne permet de desservir les habitations du Mas Jullien grâce à une canalisation en fibrociment de diamètre 100 mm. Le réseau se sépare alors en deux antennes principales permettant l'alimentation des hameaux de Mas Lary et Mas Vanier ainsi que Les Echarras, le Mas du Villard, le Mas du Mont, Sous le Petit Mont et les Chappes.

Au niveau du Mas du Villard, la canalisation alimente le réservoir du Petit Château.

Il n'est pas électrifié. Chacune des canalisations d'adduction est équipée d'un compteur et d'un robinet altimétrique. Les priorités d'adduction sont alors :

- 1 Captage de Fontaine Froide,
- 2 Captage du Chêne,
- 3 Réservoir du Bousant.

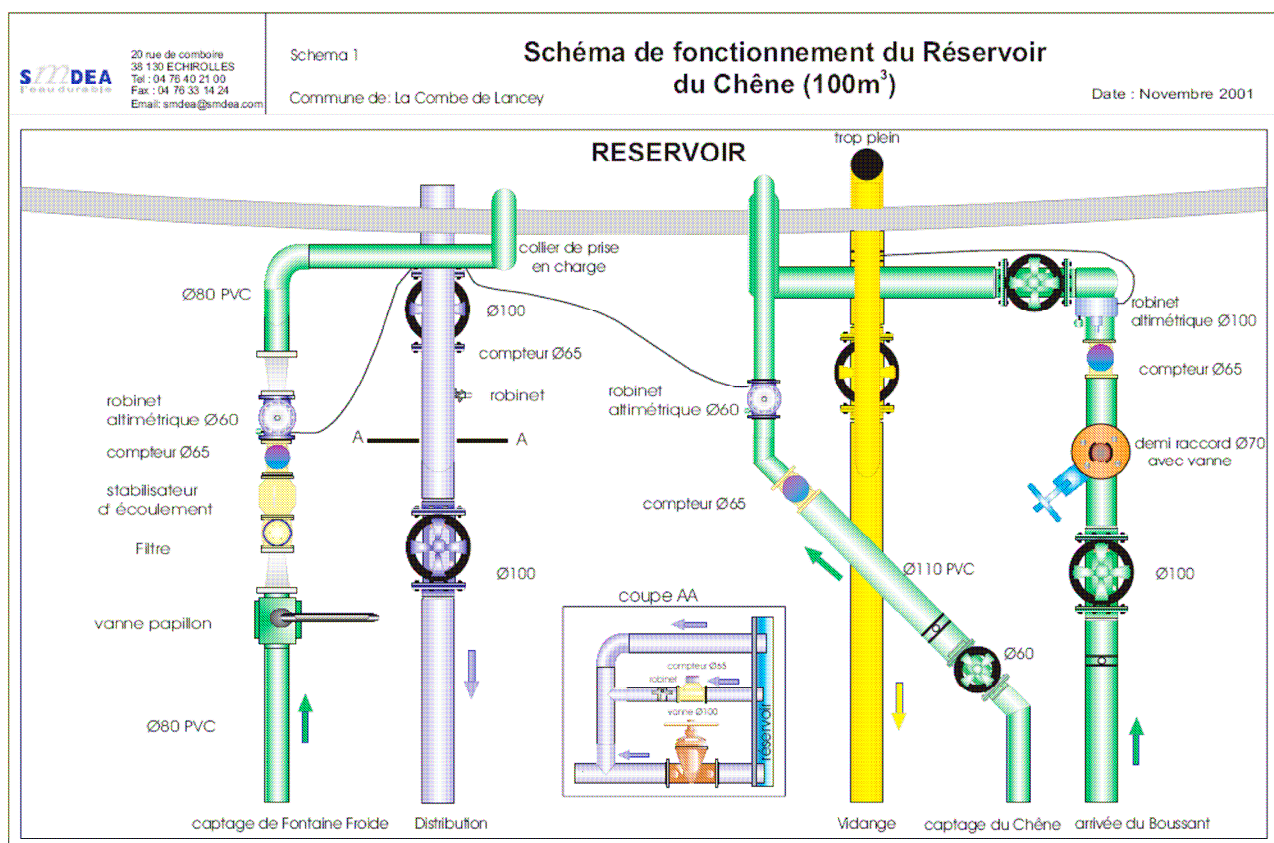
Il est à noter que les robinets altimétriques doivent être révisés. Les priorités ne sont plus respectées et le réservoir du Bousant distribue en continu de l'eau au réservoir du Chêne.

Un compteur général est également présent sur le départ en distribution.

L'eau n'est pas traitée.



Vue intérieure - Réservoir du Chêne



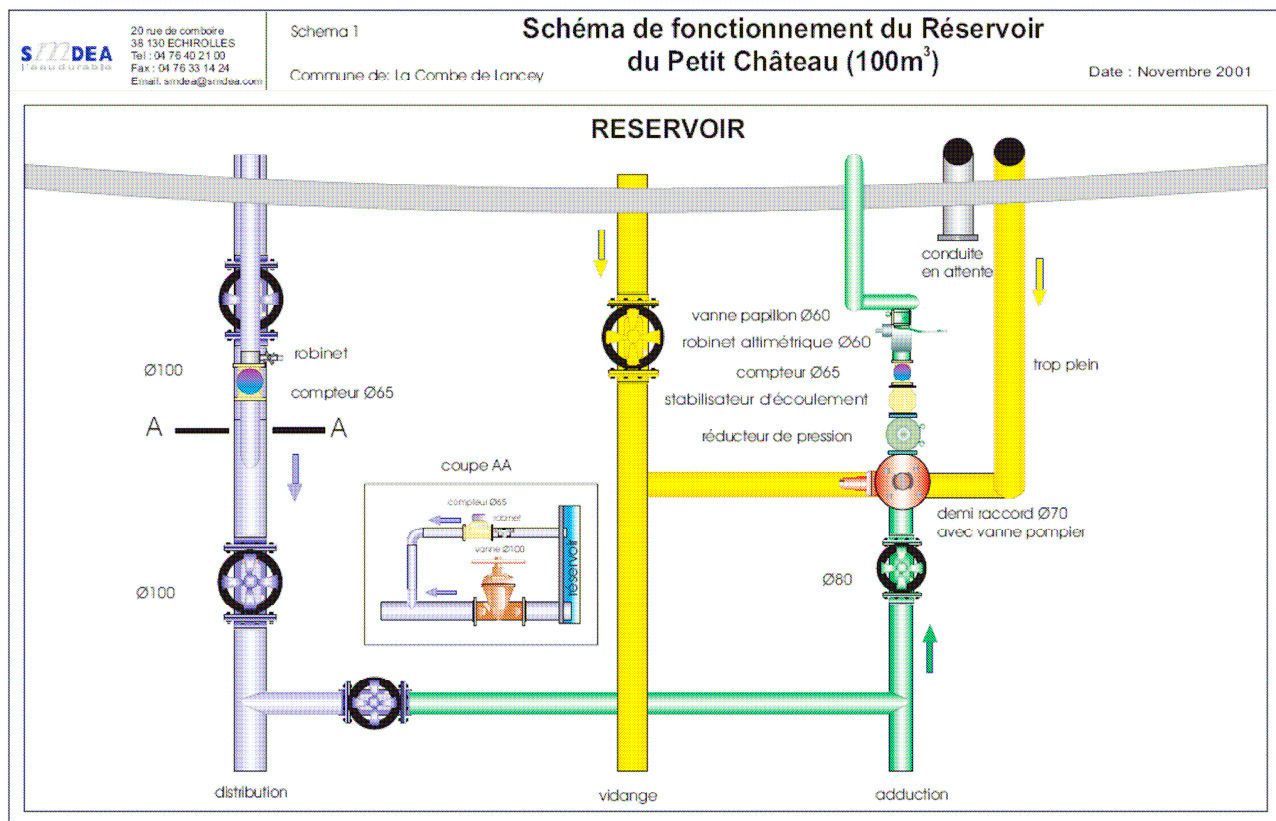
Chambre de vanne du Chêne - Extrait du diagnostic d'AEP

➤ Réservoir de Petit Château

Le réservoir de Petit Château se situe en amont du hameau du Même nom. Il se trouve à une altitude de 640 m.

Il est alimenté par le réservoir du Chêne (eau des captages de Fontaine Froide, du Chêne et du réservoir du Boussant).

Sa capacité est de 100 m³ et possède une réserve incendie de 50 m³.



Chambre de vanne de Petit Château - Extrait du diagnostic d'AEP

Le réservoir de Petit Château permet de desservir les habitations des hameaux de Petit Château ainsi que le Mas de la Chapelle. La conduite est alors en fibrociment de diamètre 100 mm puis passe en 80 mm pour alimenter les hameaux de Mas de la Rue, Mont-Acol et Les Rivats (le diamètre est alors de 60 mm).

Le réseau alimente également le hameau des Carillères.

L'ouvrage n'est pas électrifié. La canalisation d'adduction est équipée d'un compteur et d'un robinet altimétrique.

L'eau n'est pas traitée.

La commune de La Combe de Lancey possède 3 ressources en eau potable dont une gérée par le syndicat des eaux (captages de Grand Journal).

Les eaux sont traitées grâce à des systèmes de chloration ou de traitement UV au niveau des réservoirs.

Le réseau de la commune est un réseau en cascade, dont les systèmes de régulation sont à réparer.

La commune dispose d'une capacité de stockage de l'eau potable de 350 m³.

2.3 ELEMENTS DU RESEAU

Sur le réseau de La Combe de Lancey ont été repérés (2010) :

- 48 vannes de sectionnement
- 9 vannes de vidange
- 31 poteaux d'incendie et 5 bouches à incendie
- 7 systèmes de régulation de pression
- 6 ventouses

Tous les éléments accessibles ont été manipulés en octobre 2010.

Description des vannes de sectionnement :

N°	Pris sur conduite	Observations
1	Distribution 100 F	Etanche
2a	Distribution	Etanche – robinet ¼ tour
3	Distribution 100 F	Etanche
6	Distribution 60 F	Etanche - Fermée
7	Distribution 100 AC	Bloquée
8	Distribution 100 AC	Sous enrobé
9	Distribution 100 AC	Etanche
10	Distribution 100 AC	A dégager
11	Distribution	Tube allonge décalée – manipulation impossible
12	Distribution 100 F	Etanche
13	Distribution 40 AC	Etanche – robinet ¼ tour
14	Distribution 80 AC	Etanche
15	Distribution 80 AC	Presse étoupe
16	Distribution 100 F	Etanche
17	Distribution 40 AC	Etanche
17a	Distribution 60 AC	Etanche
18	Distribution 60 AC	Etanche
19	Distribution 60 AC	Etanche
21	Distribution 60 AC	Etanche
22	Distribution 100 AC	Etanche
23	Distribution 40 F	Etanche – robinet ¼ tour
23a	Distribution 80 F	Etanche
24	Distribution 100 AC	Non étanche – manipulation difficile
25	Distribution 100 AC	Etanche – manipulation difficile
26	Distribution 100 AC	Etanche – manipulation difficile
27	Distribution 40 AC	Presse étoupe – non étanche – manipulation difficile
28	Distribution 40 AC	Tube allonge décalée – manipulation impossible
28	Distribution 80 AC	Etanche
28a	Distribution 60 AC	Etanche
29	Distribution 80 AC	Etanche
30	Distribution 63 PVC	Etanche
31	Distribution	Etanche – robinet ¼ tour
33	Distribution 40 AC	Etanche
34	Distribution 40 PEHD	Etanche
35	Distribution 80 AC	Etanche
36	Distribution 80 AC	Etanche

39	Distribution	Etanche – robinet ¼ tour inversé
40	Distribution 40 AC	Tube allonge décalée – manipulation impossible
41	Distribution 40 AC	Etanche
42	Distribution	Etanche – robinet ¼ tour
43	Distribution 60 AC	Presse étoupe
44	Distribution 60 AC	Carré de vanne inexistant
47	Distribution 60 AC	Etanche
47a	Distribution 60 AC	Etanche
48	Distribution 60 AC	Etanche – manipulation difficile
49	Distribution 60 AC	Etanche
49a	Distribution 60 AC	Etanche
50	Distribution 60 AC	Etanche
55a	Distribution 63 PEHD	Etanche
74	Distribution 40 AC	Etanche
74a	Distribution	Etanche
83	Distribution 80 AC	Etanche

Description des vidanges :

N°	Pris sur conduite	Observations
1	100 F	RAS
2	40 AC	Non accessible – à dégager
3		Non accessible – à dégager
4	60 AC	Non accessible – à dégager
5	60 AC	A dégager
6	60 AC	Evacuation de l'eau par le tube allonge – tuyau d'évacuation détérioré (sûrement lors des récents travaux)
7	60 F	Hors service
8	60 AC	Hors service
9	40 AC	RAS – robinet ¼ tour

Description des réducteurs de pression :

N°	Pris sur conduite	Pris sur conduite	Observations
2	100 AC	?	Non testé – robinets des manomètres à remplacer
3	80 AC	?	Non testé – robinets des manomètres à remplacer
4	80 AC	9,2 bars / 2,5 bars	RAS – pression aval réglée après test de 6,2 bars à 2,5 bars
5	60 AC	10 bars / 2,8 bars	RAS – attention vanne amont fuyarde
6	60 AC	?	Non testé – robinets des manomètres à remplacer
7	60 AC	11 bars / 1,5 bars	RAS
8	60 AC	?	Non testé – robinets des manomètres à remplacer

Description des ventouses :

N°	Pris sur conduite	Observations
1	60 F	Fuyarde – à remplacer
2	100 F	RAS
3	80 AC	Non accessible - à dégager
4	60 AC	Hors service
5		Non trouvée
6	60 AC	RAS

**La majorité des vannes sont manipulables et étanches.
Cependant une grande partie des éléments autres du réseau
sont à réparer, remplacer ou non accessibles.**

3- CARTOGRAPHIE DU RESEAU

La cartographie informatique sur la totalité du territoire de la commune a été mise à jour. L'ensemble du réseau d'eau potable est reporté sur ces plans, de même que toutes les indications utiles : nature et diamètre des canalisations, emplacement des poteaux d'incendie, des vannes de sectionnement, des vidanges, des ventouses ...

La triangulation des éléments du réseau ainsi que des bouches à clé a été réalisée et reportée dans un carnet de vannage.

- Un plan général avec photo aérienne et la position des folios au 1/ 4 000^{ème}
- Un plan général avec la position des folios à l'échelle 1/ 4 000^{ème}
- Un carnet de vannage.

4- FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Important : le fonctionnement décrit ci-dessous est celui constaté par nos soins en 2010.

Le schéma de fonctionnement du réseau est présenté ci-dessous.

L'alimentation en eau potable des usagers de la commune de La Combe de Lancey est caractérisée par trois secteurs de distribution :

- Le secteur du Boussant, desservant le Mas du Boussant et une partie du Mas Jullien.
- Le secteur du Chêne, desservant les Mas Jullien, Lary, Vanier, Les Echaras, Villard, Mont, Le Petit Mont, Sous le Petit Mont et Les Chappes.
- Le secteur de Petit Château, desservant les hameaux de Petit Château, la Chapelle, le Mas de la Rue, le Mas du Mont-Acol, les Rivats et les Carillères.

Le réseau d'alimentation est en cascade.

Le secteur du Boussant :

Le réseau du Boussant est alimenté par les captages de Grand Journal.

La régulation se fait dans le réservoir grâce à un robinet altimétrique.

Du réservoir part une seule conduite en fonte de 100 mm de diamètre. Cette canalisation se poursuit jusqu'au réservoir du Chêne.

Le réseau alimente alors les abonnés du Boussant et la partie haute du Mas Jullien.

Sur le réseau on compte deux vannes de sectionnement, trois poteaux incendie, une vidange et une ventouse.

Un maillage avec le réseau du Chêne est présent au niveau du poteau incendie n°2 (Haut du Mas Jullien). Ce maillage est constamment fermé, il permet d'alimenter en secours le réseau du Chêne directement par le réservoir du Boussant.

Une ventouse est présente au niveau du maillage.

Le secteur du Chêne

Le réservoir du Chêne est alimenté, dans l'ordre, par le captage de Fontaine Froide, du Chêne et par le réservoir du Boussant.

Des robinets altimétriques permettent la régulation et gère les priorités des adductions.

Le départ en distribution est en fibrociment de diamètre 100 mm. Au niveau de la route, la conduite se sépare en deux antennes principales.

La première alimente la partie sud du Mas Jullien grâce à une conduite en fibrociment de 100 mm. Au niveau du poteau incendie n°3, la conduite est prolongée pour créer un maillage de sécurité avec le secteur du Boussant (vanne n°6 fermée).

L'antenne se poursuit pour alimenter le Mas Lary. Le réseau est alors en fibrociment de 80 mm. A la sortie du hameau, un réducteur de pression permet de réduire la pression. Les valeurs sont inconnues car les manomètres sont hors service.

La conduite alimente alors le Mas Vanier.

La seconde alimente la partie nord du Mas Jullien. A la sortie du lieu dit, le réseau passe en fonte de diamètre 100 mm. Une petite antenne, de 80 mm, permet de distribuer l'eau aux abonnés des Echaras.

A l'entrée du Mas du Villard, la conduite se sépare encore en deux.

Un réducteur de pression, non mesuré, est en tête de la première antenne. La conduite, en fibrociment de 80 mm, alimente le Mas du Villard et le réservoir de Petit Château. On compte sur cette antenne 3 poteaux incendie et 3 vannes de sectionnement.

L'antenne principale se poursuit du Mas Jullien au Mas du Mont, Sous le Petit Mont, Les Chappes et le Mas du Mont-Acol.

La conduite passe de la fonte de 100 mm à un fibrociment en 80 mm en amont de la ventouse n°3 (entre les Mas Villard et Mont) puis en 60 mm à la sortie de Sous le Petit Mont.

Deux réducteurs de pressions ont été installés, en amont et en aval des Chappes. Le réducteur n°6 n'a pas pu être mesuré ; le réducteur n°7 réduit la pression de 11 bars à 1,5 bars.

Le secteur de Petit Château

Le réservoir de Petit Château est alimenté par le réservoir du Chêne. Un robinet altimétrique permet la régulation.

Le réservoir compte un seul départ en distribution, en fibrociment de diamètre 100 mm. La conduite traverse les hameaux de Petit Château et de la Chapelle. Elle dessert les abonnés ainsi que 4 poteaux incendie. Trois vannes permettent le sectionnement de petites antennes.

Un réducteur de pression permet alors de diminuer la pression de 9,2 bars à 2,5 bars.

Le réseau se poursuit alors en fibrociment de diamètre 80 mm. Il alimente le Mas de la Rue via la conduite principale et d'une antenne en fibrociment de 40 mm. On dénombre dans le hameau 3 poteaux incendie, 6 vannes de sectionnement et une vidange.

A la sortie du hameau, une antenne a été créée, en fibrociment puis en fonte de 60 mm, pour alimenter les Bouteillières et les Carillères. On notera la présence de 3 vidanges, un poteau incendie dans le hameau des Carillères et seulement une vanne de sectionnement au départ de l'antenne.

Sur le haut du hameau du Mont-Acol, un réducteur de pression permet de diminuer la pression de 10 bars à 2,8 bars. Le réseau, en fibrociment de 60 mm, traverse le hameau et se poursuit jusqu'aux Rivats.

Trois poteaux incendie permettent de sécuriser les deux hameaux et trois vannes le sectionnement des différentes antennes.